

# LA LETTRE DE VOS ÉLUS DE L'OPPOSITION GROUPE PAVILLY DEMAIN VILLE DE PAVILLY L'INFO DE VOS ÉLUS DE GAUCHE



## Édito

Cela fait maintenant près d'une année que nous n'avons pas publié notre recto verso, épisode de renouvellement municipal oblige. Le contexte national défavorable, une très forte abstention, confirmée lors des élections européennes et une équipe complètement renouvelée ont donné les résultats que vous connaissez déjà. Le groupe Pavilly Demain a perdu un membre au sein du Conseil Municipal. Les quatre élus ont derrière eux une expérience confirmée ainsi qu'une présence assidue aux travaux municipaux. Nous allons continuer à travailler pour vous informer, vous présenter nos propositions, vous expliquer nos choix et vous éclairer sur les décisions de la majorité, certaines contestables. Notre fil conducteur restera notre engagement citoyen pour Pavilly. Alors bonne lecture de ce numéro 12 de Pavilly Demain.

## Des économies à trouver !

Ce troisième mandat de la majorité municipale s'est ouvert sur le credo : baisse des dotations d'État, maintien des services à la population, recherche d'économies et non augmentation des impôts.

- Baisse des dotations de l'état pour le budget 2014, il n'en est rien : 3 288 774 € en 2013 et 3 423 307 € en 2014 (*chiffres issus des Bulletins Municipaux 43 et 49*).
- Maintien des services, oui mais, quelquefois, à quel prix (*cf. le transport scolaire*).
- Quant à réaliser des économies, le compte n'y est pas ! En effet, une majorité qui recherche des économies aurait pu profiter du renouvellement du conseil pour réduire le nombre de maires-adjoints, 8 actuellement et pour diminuer les indemnités de 30%.

### La Libération de Pavilly : le devoir de mémoire

Le 31 août était célébré le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de notre commune. La municipalité a financé **21 600 €** pour ce week-end de festivité auxquels s'ajoutent certainement d'autres dépenses (vin d'honneur, documents d'information, dépenses diverses...). Ce fût un succès populaire. Par contre, les deux ralentisseurs devant l'école André Marie n'ont pas apprécié le passage des véhicules d'époque. Toutefois, nous regrettons que ce moment n'ait pas également fait l'objet d'un événement intergénérationnel à partir de témoignages des Pavillais présents à l'époque, s'intégrant dans ce devoir de mémoire.



## **PREMIÈRE INCOHÉRENCE**

La majorité est à la recherche de moyens financiers pour réaliser ses projets. Les indemnités des élus auraient pu être une première source d'économie. La majorité en a choisi tout autrement, s'octroyant des indemnités de la catégorie supérieure (10 000 à 20 000 habitants), ce qu'autorise la loi pour les communes attributaires de la Dotation Solidarité Urbaine (DSU), mais pas très moral en temps de crise. Pour rappel, **Pavilly compte 6 200 habitants**.

	Villes de 3 500 à 9 999 habitants (montant maximal brut autorisé)	Indemnités des élus de Pavilly (Comme dans les villes de plus de 10 000 à 19 999 habitants).
Maire	2 090.81 €	2 470,95 €
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	836.32 €	1 045,40 €
3 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	836.32 €	874,33 €
6 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint	836.32 €	741,28 €

Nous avons proposé de réduire à 6 le nombre de maires-adjoints et de diminuer de 30% les indemnités du maire et des adjoints (une commune voisine de même importance que Pavilly a même réduit ce nombre à 5 adjoints). **L'économie** ainsi réalisée aurait été d'environ **50 000 € par an, soit 300 000 € pour la durée du mandat**. Précisons que nous percevons chaque mois l'indemnité que la majorité a décidé, soit 57 €. Comme nous l'avons annoncé, nous réduirons de 30% nos indemnités. La somme correspondante sera reversée à des associations caritatives pavillaises. Les élus de la majorité veulent faire des économies, mais pas sur ce qu'ils perçoivent eux-mêmes !

## **Les Investissements 2014\***

Remplacement du ballon eau chaude salle Bouchay Quesney 4 800 €	Remplacement d'une porte au Club House du Tennis 4 500 €
Remplacement du contrôleur de feux rue Paul Painlevé 7 000 €	Aire de jeux pour les moins de 12 ans, quartiers Rouge Grange et l'Atréaumont 60 000 €
Conformité Sécurité Incendie de la Halle aux Grains 3100 €	Pose de radars pédagogiques rue Narcisse Gilbert 10 000 €
Couverture du pas du tir à l'arc 10 000 €	Travaux dans les locaux USSAPB 20 000 €
Modification préau école Francis Yard 50 000€	Remplacement d'un véhicule (berlingot) 12 000 €
Remplacement des menuiseries de l'école André Marie 50 000 €	Acquisition d'un véhicule pour transport des personnes à Mobilité Réduite 60 000 €
Rénovation de la chaumière 25 000 €	Toilettes Place Daussey 50 000 €
Remplacement menuiseries du logement André Marie 4 600 €	Autres travaux divers environ 18 000 €

*\*Notons que les travaux de la rue des champs en cours actuellement ne figurent pas dans le tableau car ils sont de la compétence de la communauté de communes.*

Voici le programme de travaux pour 2014 qui représente les 389 700 € prévus au budget 2014. Ces 389 700 € sont à comparer au 1 300 000 € dépensés en 2013. Pourquoi une telle chute, pourquoi un tel écart ? La raison trouve-t-elle sa réponse dans les élections. 2013 était une année pré-électorale, il fallait convaincre. 2014 est une année post-électorale, il reste 5 ans pour de nouveau essayer de convaincre. Pour 2013, les excédents cumulés ont été utilisés ; il faut donc reconstituer les « stocks » ! Qu'on ne nous dise pas que les projets prennent du temps à être préparés. C'est certainement vrai pour une nouvelle équipe, mais pas pour une majorité présente depuis 13 ans déjà ! En comparaison le même budget pour une commune environnante comptant à peu près 1 000 habitants est de + de 600 000 € pour 2014 !!!

Ces deux articles contiennent des informations qui auraient pu vous être communiquées par le biais du bulletin municipal au titre de la transparence.

**Consultez notre site web : <http://pavillydemain.fr/>**

# Économies d'énergie

Un des chapitres du budget sur lequel nous nous sommes abstenus lors de la séance du 30 avril 2014, concernait les économies d'énergie à réaliser. Plusieurs pistes sont possibles dans le cadre d'une **programmation dont la durée serait définie après diagnostic** des bâtiments et équipements de la commune. Il y a en effet urgence à améliorer l'**isolation des bâtiments et des logements**, à remplacer les éclairages énergivores, à réduire les éclairages de voiries qui n'apparaissent pas indispensables (ex : Boulevard Roger Fossé...).

## Lendemain d'élections

En 2013, vous avez pu constater la réalisation de travaux **comme on en a rarement vu** sur la commune, sur une même année : La rue Paul Painlevé, l'accessibilité de l'école Pierre et Marie Curie, la couverture de l'aire de pétanque, le clocher de l'église, la réfection de voirie du chemin de Beaucamp, la restauration de deux monuments aux morts et sans oublier la Place d'Esneval, cette dernière réalisée entre la foire d'automne et la foire de printemps. Heureuse coïncidence : le tout achevé... juste avant les élections ! D'ailleurs, on ne parlait pas encore d'économie à l'époque ! En effet, du gazon en rouleau pour le meilleur effet le jour de l'inauguration de la foire, ce n'est pas très... économique ! Mais ça c'était avant... les élections. L'horloge posée bien après la fin des travaux, mais juste avant... les élections, c'est du meilleur effet pour... les élections ! Tout ce programme d'investissement 2013 (1 300 000 €) aurait-il mis les finances de la commune à sec ? Celui de 2014 est beaucoup moins séduisant !

Notons également que le projet de voirie et trottoir de la rue Ingres déjà annoncé en 2007, qui a failli se faire avant... les élections semble être retourné à son carton d'archives en attendant probablement les prochaines... élections !

## Moins de subvention : Même budget

Curieux, le total des subventions 2014 ! Les subventions étaient prévues pour 114 000 € en 2013. En réalité, 95 094 € ont été dépensés. En 2014, toujours 114 000 € prévu ! Aucune des associations n'a vu sa subvention diminuée. Aucune association n'aura plus !

Mais en 2014, deux associations ne sont plus subventionnées par la mairie, mais par la communauté de communes. Il s'agit de l'USSAPB (cyclisme) et du PBTC (tennis), pour 12 500 €.

Le total des subventions aurait pu être diminué de ces 12 500 € qui auraient très bien pu être affectés à d'autres dépenses. Voilà une économie !

QUELQUES SUBVENTIONS		
Associations sportives	Autres associations	Associations caritatives
Olympique Pavillais 23 000 €	Amicale des Sapeurs Pompier 1 000 €	Croix Rouge Française 4 000 €
CAP 1 200 €	Amicale du personnel 8 400 €	Le Relais 2 200 €
Club Pongiste Pavillais 1 750 €	Club des anciens 475 €	Association Solidarité 500 €
Pétanque Club Pavillais 800 €	Musico paradis 800 €	SOFORA 204 €
US Pavilly Basket 5 000 €	Culture et bibliothèque pour tous 1 500 €	Téléthon 510 €
Hand-Ball Club Pavilly Barentin 750 €	Jardin Familial Pavillais 350 €	Pavilly Solidarité 500 €
Les Archers Blancs 600 €	Association Pavillaise des Aînés Ruraux 675 €	Association familiale du canton de Pavilly 110 €

# 330%

Des parents d'élèves se sont mobilisés pour obtenir un transport scolaire vers le collège. Leur détermination et l'approche des élections ont eu raison de la position dogmatique de la majorité. Jusque là rien de nouveau.

Une nouveauté pour cette rentrée : elle va être pour les parents dont les enfants se rendent chaque jour aux écoles André Marie ou Jean Maillard en utilisant le transport scolaire mis en place par la commune ou celui du département depuis maintenant près de vingt ans. Pour certains le coût était de 30 € par an, pour d'autres, bénéficiant du service du département, ce transport était gratuit. Depuis la rentrée, pour les uns et les autres, c'est maintenant 100 € par an qu'il faut payer soit une augmentation de 330%. Ainsi en a décidé la majorité municipale lors du conseil du 20 juin, argumentant sur la nécessité de trouver de nouvelles ressources financières et selon un principe d'équité. Il est à noter que ce dossier important n'a fait l'objet d'aucun travail préparatoire en commission des finances ou scolaires.

Les parents concernés qui utilisent ou auront à utiliser ces transports apprécieront

## Promesse imprécise

Dans le programme de nos concurrents était envisagée une retransmission de match de la coupe de monde de football à l'espace des Deux Rivières sur grand écran. Ils avaient bien pris soin de ne pas préciser la date. Alors rendez vous en 2018 pour la coupe du monde en Russie. En souhaitant de tout cœur que la France y soit tout aussi performante voire plus.

## Le préau de l'école Francis Yard

50 000 € sont prévus pour réaliser la modification du préau de l'école Francis Yard, préau réalisé, il y a quelques années par la municipalité en place. La période estivale n'a pas été mise à profit pour réaliser ces travaux. L'équipe municipale ne pourra pas dire qu'elle a découvert le dossier puisque ce dossier est évoqué à chaque conseil d'école et ce bien avant les élections. Souhaitons que lors des prochaines vacances scolaires, les travaux soient entrepris, sinon ils le seraient sur l'exercice 2015. Le programme travaux 2014 serait alors encore appauvri.



## Budget 2014

En Avril 2014, nous avons dû nous prononcer sur le budget présenté par la majorité municipale. Nous avons voté **contre ce budget** pour les raisons suivantes :

- **Les dépenses d'énergie** ne prennent pas en compte un programme d'économie.
- **Les Indemnités des élus** dont le montant fut mis aux voix ne correspondent pas à notre engagement de campagne de réduire les indemnités et le nombre d'adjoints.
- Le programme d'investissements est trop faible en cette année post électorale et nous n'acceptons pas qu'il n'y ait **aucune programmation d'investissements** sur la durée du mandat.

En séance publique, M le Maire, fort mécontent de notre position, nous a invités à lui suggérer des propositions d'économie sur le budget de fonctionnement afin d'alimenter les besoins d'alimenter les besoins d'investissement. A la lecture de nos différents articles, c'est pratiquement 100 000 € qui aurait pu venir augmenter les 389 000 d'investissement, soit près de 25% supplémentaire.

Patrick Douillet



Michèle Démares



Émile Onnient



Daniel Rendu

